

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CYNTHIA BERGERON	Numéro de permis 2013228	Date d'inspection Le 07 août 2019	
Nom de l'établissement Garderie chez Cyn		Numéro de téléphone (506) 284-3280	
Adresse 114 chemin Rang 7 Et 8 Kedgwick NB E8B 1W1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. Commentaires : enlever la petite trampoline du parc des enfants.	31(3)	30 août 2019	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant. Commentaires : mettre de la surface protectrice sous les balançoires. ex: petite roche, sable, etc. Ne pas oublier de raclée pour éviter que cela compacte.	33(2)	30 août 2019	
Commentaires généraux			
<p>La garderie rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.</p> <p>Ne pas oublier que que la trampoline ne peut pas être utiliser durant les heures d'ouverture de la garderie. Les équipements de jeu non commercial vérifier la surface protectrice nécessaire selon le manuel d'utilisation. De plus, on vous recommande de contacter vos assurances afin de s'assurer que votre terrain de jeu est selon leur norme.</p> <p>Concernant les équipements de jeu commercial qui sont plus de 3 pieds (ex: balançoires, glissade, structures d'escalade, etc.), la surface protectrice tel que demandé par le CSA est de 30 cm.</p>			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 août 2019

Date

original signé par
Cynthia Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 août 2019

Date